

Vendredi 26 novembre 2010



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (désignations de biens historiques)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Historic Property Designations)*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 10) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés relatifs aux cérémonies de citoyenneté)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Citizenship Ceremonies)*

M<sup>me</sup> MITCHELSON

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

### **PÉTITIONS**

M. BOROTSIK

M<sup>me</sup> DRIEDGER

M<sup>me</sup> MITCHELSON

M<sup>me</sup> ROWAT

M. BRIESE

M. GOERTZEN

M. PEDERSEN

M<sup>me</sup> TAILLIEU

M. FAURSCHOU

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

## **DÉPÔT DE RAPPORTS**

## **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

## **QUESTIONS ORALES**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **REPRISE DU DÉBAT (SEPTIÈME JOUR)**

Motion de M. JENNISSEN

Que l'adresse suivante soit présentée au lieutenant-gouverneur :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la cinquième session de la trente-neuvième législature du Manitoba.

Motion d'amendement de M. MCFADYEN

Il est proposé que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore :

- a) que dans son discours du Trône, le gouvernement n'ait pas su reconnaître qu'après 11 ans, les crimes violents augmentent et que le gaspillage est chose courante et qu'il n'a pas tenu ses promesses en matière de soins de santé;
- b) que le discours n'ait pas présenté de plan crédible visant à réduire les crimes violents, à limiter le gaspillage et à améliorer les soins de santé;
- c) que le discours confirme que le gouvernement est favorable à l'accumulation de déficits considérables et à l'augmentation de la dette, ce qui accroîtra le fardeau fiscal des familles manitobaines;
- d) que le plan du gouvernement visant l'augmentation du fardeau fiscal des familles manitobaines après octobre 2011 soit déraisonnable;
- e) que le gouvernement n'ait pas pris de mesures immédiates dans le but d'améliorer la compétitivité du Manitoba, notamment en ne cherchant pas à se joindre au New West Partnership;

- f) que le gouvernement n'ait pas pu placer les aînés et les familles de la province à l'abri des augmentations des taux d'électricité et de gaz naturel en raison de l'ingérence du premier ministre dans les affaires d'Hydro-Manitoba;
- g) que le discours n'ait pas su reconnaître que pendant 11 ans, le gouvernement a engouffré de l'argent dans une bureaucratie et une administration hypertrophiées dans le domaine de la santé, au détriment des soins de première ligne;
- h) que le discours n'ait pas su reconnaître que le gouvernement n'a pas prévu les besoins des aînés et qu'il a directement causé le manque de lits dans les foyers de soins personnels au Manitoba;
- i) que le discours n'ait pas su reconnaître qu'un trop grand nombre de Métis et de membres des Premières Nations sont exclus de la vie économique de la province et que le gouvernement n'ait pas présenté de plan pour remédier à cet échec important;
- j) que dans son discours, le gouvernement n'ait pas su rassurer les parents que leurs enfants acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir sur le marché du travail d'aujourd'hui;
- k) que le gouvernement continue à négliger et à pénaliser les familles agricoles et les collectivités rurales du Manitoba;
- l) que le discours n'ait pas su reconnaître le chaos qui règne dans le système de protection de l'enfance du Manitoba et qui est attribuable aux politiques du gouvernement et que ce dernier n'ait pas présenté d'excuses relativement aux abus et aux décès tragiques causés par son ingérence politique dans ce système;
- m) que le gouvernement n'ait pas fait face au problème accru de la conduite en état d'ébriété, ni reconnu que ce fléau afflige un trop grand nombre de familles;
- n) que dans son discours, le gouvernement n'ait pas réussi à faire face aux problèmes liés au traitement des dépendances, ni reconnu que la toxicomanie et les dépendances contribuent à une grande partie des crimes qui ravagent la province et qui font d'elle la capitale canadienne des crimes violents;
- o) que même si le discours du gouvernement contient plusieurs bonnes idées présentées par les députés de l'opposition, le gouvernement n'ait pas convaincu l'Assemblée que ces dernières seront mises en œuvre;
- p) que le gouvernement n'ait pas su reconnaître que depuis 11 ans, il ne peut tenir ses promesses, notamment celle visant à mettre fin à la médecine des couloirs, ce qui porte l'Assemblée à croire qu'il est peu probable que les promesses contenues dans le discours du Trône seront tenues;
- q) que le gouvernement actuel n'ait pas tenu les promesses qu'il a faites aux Manitobains et qu'il est ainsi clairement nécessaire d'élire un nouveau gouvernement qui obtiendra des résultats positifs en matière de réduction de la criminalité, de responsabilité fiscale, de création d'emplois, de réduction d'impôts, de protection contre l'augmentation des coûts des services, d'accès à un médecin de famille, d'aide aux familles agricoles, de l'assainissement du lac Winnipeg, d'installations sportives de meilleure qualité, de stabilisation du système de protection des enfants et de réalisation d'autres objectifs qu'appuient les Manitobains,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M. le ministre RONDEAU — 30 min)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SWAN

(N° 2) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets)*

M. le ministre SWAN

(N° 3) — *Loi modifiant la Déclaration des droits des victimes (refus de versement d'indemnités aux auteurs d'infractions et autres modifications)/The Victims' Bill of Rights Amendment Act (Denying Compensation to Offenders and Other Amendments)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*

M. le ministre BLAIKIE

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Manitoba Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur les poursuites sommaires/The Summary Convictions Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

---

## AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

### PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Sclérose en plaques et insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique

2. Attendu :

qu'environ 3 000 Manitobains et Manitobaines sont atteints de la sclérose en plaques (SP), faisant du Manitoba un des endroits où le taux de SP est le plus élevé au monde;

qu'en 2009, le D<sup>r</sup> Paolo Zamboni, d'Italie, a publié une étude établissant un lien entre la SP et l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC), affection marquée par le blocage des veines;

que des études préliminaires indiquent que de nombreux symptômes de la maladie peuvent être soulagés à l'aide d'un traitement par angioplastie, technique chirurgicale connue sous le nom de procédure de libération;

que nombre de Manitobains et de Manitobaines ont subi la procédure de libération dans d'autres pays et qu'ils ont indiqué que cette dernière avait été une réussite, donnant ainsi beaucoup d'espoir à ceux et à celles qui sont atteints de la SP;

que le récent décès tragique d'une personne atteinte de la SP ayant subi la procédure dans un autre pays souligne la nécessité de procéder à des essais cliniques et à de la recherche afin d'en évaluer l'innocuité et l'efficacité;

que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a réservé du financement dans le but d'effectuer une étude par observation des malades qui ont subi la procédure;

que le gouvernement de la Saskatchewan a investi cinq millions de dollars dans des essais cliniques portant sur la procédure de libération et qu'il a commencé à élaborer un essai clinique dans la province;

que le gouvernement de la Saskatchewan a invité d'autres provinces à se joindre à lui pour élaborer des essais cliniques et que le gouvernement du Manitoba a jusqu'à présent refusé;

que la ministre de la Santé a annoncé vouloir attendre que des essais cliniques pancanadiens aient lieu plutôt que de procéder à de la recherche ici au Manitoba, malgré le fait que de nombreux Manitobains et Manitobaines seraient prêts à participer à un essai clinique;

que le taux de SP qui y prévaut est tel que plutôt que d'accuser un retard face aux autres provinces, le Manitoba devrait être chef de file en matière de recherche sur l'IVCC et la procédure de libération,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager de faire de la province un leader en recherche sur l'IVCC et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible.

---